L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 16 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

LE DOCTEUR ROBERT U. BORDE a établi son bureau de consultation au No 219 de la rue du Canal près Remparts. 15 mars—7 f.

DEMANDES D'EMPLOI.

Français parlant et écrivant français, italien, espagnol et un peu l'anglais, désire trouver emploi quelconque dans le commerce. S'adresser H. Granet, 17 Madison. 10 mars—7f

ON DEMANDE.

200 hommes, aujourd'hui dimanche, pour chemin de fer, et pour lundi quatre cuisinières pour familles. S'adresser Dolhonde, 49 Exchange Alley. 16 mars—1f

2 Habiles jeunes filles pour coudre à la machine du linge de dessous pour hommes—27 Chartres. 16 mars—1f

UNE cuisinière, munie de bonnes recommandations. S'adresser immédiatement, 119 Esplanade, coin Bourgogne. 16 mars—2f

ON demande les services d'un coupeur expérimenté pour tailler le soir des chemises d'hommes et du linge de dessous. S'adresser P. O. Box 307, City. 16 mars—1f

ON désire des servantes, bonnes d'enfants cuisinières au bureau d'emploi de Louis Dolhonde, 55 Bourbon. 16 mars—1f

UN jeune homme de 15 ans peut trouver de l'emploi en s'adressant coin Remparts et Douane, dans une grocerie. Il faut qu'il s'entende un peu dans la partie. 15 mars—2f

CENT habiles couturières pour faire du linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Rouffe & Lehman, 171 sud Remparts. 17jan—

A VENDRE.

POUR cause de mauvaise santé une grocerie et buvette; coin Champs Elysées et S. Claiborne, faisant de bonnes affaires. A. ROY. 16mars—1f

A VENDRE—Une maison en briques à trois étages, 14 appartements, galeries devant et derrière, cour pavée, allée privée, voisinage excellent, rue pavée, sur ligne de chemin de fer, Troisième District. Prix $4,500 ou sera vendue $2,500 comptant ou —— crédit de dix ans. Jno. Meux, 159 rue Commune. 16 mars—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Veuve Nicholas Mandry vs. Mme Peron.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 17,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 27 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 mars—13 19 24

Murray & Berger vs J. B. GINDI.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 17,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre les rues St-Charles et Carondelet, le MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de groceries, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 mars—6 12 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cæsar Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,623—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Domingo Negrotto administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mars—15 20 24

Succession de Joséphine Yancy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,532—Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Yancy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mars—7 12 16

Successions de Pierre Roy et de Victoire Cadenas, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,628—Division C—Attendu que Emile Roy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Pierre Roy et Victoire Cadenas, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mars—15 20 24

Succession de Charles DeRuyter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,390—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John DeRuyter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de Joséphine Julie Roy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,610.—Division B.—Attendu que Elisa Déjean, femme de Joseph Hardee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Julie Roy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de S. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,622—Division —Attendu que Mme Hermann Kettwitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Alexander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mars—14 19 23

Interdiction de Veuve Jos. Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,353—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Kerns, curateur de la succession de cette interdiction, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mars—11 13 16

Succession d'Isaac Blum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,590—Division C—Attendu que Félix Blum a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Blum, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mars—11 15 20

Succession de Frank Villegas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,379—Division D—Attendu que Mme Joséphine Vial, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Villegas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 mars—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Emile Baumann vs ses créanciers—No 26,183 Division B.—Ordre de cour.—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John F. Coffey, notaire, en son étude, No 196 rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890 à 11 heures, A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic, et qu'une suspension de toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soit prononcée, et que Geo C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.

FRED D. KING, Juge.

(Signé) Pour copie conforme:
JAS. D. HANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 21—27 avril

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	....	100,000
1 Lot de	50,000,	....	50,000
1 Lot de	25,000,	....	25,000
2 Lots de	10,000,	....	20,000
5 Lots de	5,000,	....	25,000
25 Lots de	1,000,	....	25,000
100 Lots de	500	....	50,000
200 Lots de	300,	....	60,000
500 Lots de	200,	....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...$500,	soit	$50,000
100 Lots de...$300,	....	30,000
100 Lots de: $200,	....	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit	$99,900
999 Lots de $100,	....	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour des prix à payer par les Clubs, on pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Un dollar est le prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait et sans valeur.

ASSURANCES

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie...	$278,621 04	
Primes de rivières...	51,182 26	
Primes maritimes...	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888.	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées.	$25,797 98	
Réassurances...	45,269 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889.	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises...		$240,535 33
A ajouter intérêt...		32,529 10
Total des recettes...		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées...	$89,794 41	
Pertes de rivières payées...	16,150 79	
Pertes maritimes payées...	699 99	
Pertes non payées...	17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats...	44,931 28	
Commissions...	35,541 02	
		204,959 48
Profits nets...		$68, 04 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans.	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane...	193,640 00
Actions de banques et autres...	369,280 00
Billets à recevoir...	3,383 30
Argent comptant...	29,208 77
Propriétés foncières...	25,839 10
Primes en voie de collection...	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions...	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	114,844 53
Réservé pour pertes non payées.	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées...	3,724 55
Réservé pour réassurances de rivières...	5,310 34
Dividendes...	18,750 00
Surplus...	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. }

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 21me jour de janvier 1890.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	Jas. McConnell,
Geo. W. Sentell,	C. M. Soria,
I. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Vignes,
Frederick Wing,	A. Xiques,
T. L. Macon,	J. M. Walsh,
M. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Frankenbush,	C. Hernandez,
Simon B. Marx,	A. M. Delavallade,
P. J. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
H. T. Cottam,	W. A. Roy,
J. A. Braselman,	Lloyd R. Coleman

1er mars—1m

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains.

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,
NOUVLLE-ORLEANS.
1er oct89—1an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1890

Liste de publication.

Bonafort, Auguste	Daffos Jean
Bernadou, Henri	Gallice François
Boulain, Mme V A	Guillot Fulgence
Buissiere, Romain Vve de, née Adèle Faure Maugourna	Lajeunesse Justine
	Louge, Jean Brisse Bourdalé
Caubert, François	Magnou-Gaspard, Jean
Célery, Pierre	Mercier François Dominique
Chachignon, Fois Paul Félix, demeurant à Atlanta, Géo	Mounier, Théophile
	Rivoire, Ferdinand Cyrille, dentiste à Albemarle, Lne.
Chamelle, Auguste Madame	Sabatier Jenty
Cayot, Jacques et Joseph	Tabarez, Jean Geoffroi
Coppens de Kortlandt, Baron L	Thomassin, Auguste

LETTRES.

Bouchez, Emile	Cahen, Mathilde
Beaudonnet et Baron	Cavalier, Fanny
	Langlois Alexandre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane

1er mars 1890.
Le Consul.
PAUL DEJARDIN.

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

R. GARDES, PRESIDENT. W. W. GIRAULT, CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe d'Angleterre et du Continent compris.
15 juil—1an—dim, mer&vend

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,262—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, située dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale (ou Casacalvo), François, Union et Dauphine (ou Grands Hommes), désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Armas, député voyer de la ville, le 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à cet acte passé pardevant O. Villeré, notaire, en date du 20 mars 1882; lequel terrain mesure vingt un pieds huit pouces de façade rue Royale, sur cent vingt-huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, installations, meubles de salon, cheval et wagon, etc.

Frank Fleckinger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,50—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère public, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 mars 1890, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au coin Sud Est des rues Washington et Baronne.

Le contenu de la maison ci-dessus comprenant un lot assorti d'épiceries de fantaisie et de famille, vins, liqueurs installations, etc.

Aussi un mobilier de salon et un cheval avec wagon.

Selon l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mars—8 11 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.

J. H. Mitchell vs Mme M. E. Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt-huit; le dit terrain faisant partie de la terre désignée par les Nos six et sept, et mesurant trente huit pieds de façade rue Palmyre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Troisième, entre Claiborne et Willow, anciennement Martin, la rue en arrière étant la rue Quatrième.

Eureka Homestead Société vs M. et Mme Christian E. Painter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,760—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet désigné par le No municipal 403, anciennement le carré 43, borné par les rues Troisième, Quatrième, Claiborne et Willow (ci-devant Martin); le dit terrain est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de façade sur la rue Troisième, sur cent vingt-sept de profondeur, entre lignes parallèles borné du côté de la rue Claiborne, par le terrain No 4, actuellement ou anciennement possédé par la Commercial Homestead Association et du côté de la rue Willow, par le terrain No 6 actuellement ou anciennement possédé par Elias H. Chisolm; le tout selon un plan dressé par A. de Young, en date du 1er février 1874 et déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Mme Christian E. Painter, par achat, de la défenderesse, par acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 22 décembre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 31—5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St Charles, entre les rues Général Taylor et Peniston dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Pitt

Mme Margaret McFlenden, administratrice vs James L. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,8—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'îlet numéro vingt-trois borné par les rues Général Taylor, Pitt, Peniston et St Charles, s'étendant sur ce carré de la rue St-Charles à la rue Pitt. Le terrain No 1 forme le coin des rues St Charles et Peniston et ce ii des rues Pitt et Peniston et mesure vingt neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue St Charles, sur une profondeur et façade rue Peniston de cent quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et deux lignes, et une profondeur du côté opposé le divisant du terrain No 2, de cent quatre-vingt six pieds avec une façade sur la dite rue Pitt de trente pieds. Le terrain No 2 mesure trente pieds de façade rue St Charles et une façade semblable de trente pieds rue Pitt, et une profondeur de cent quatre-vingt six pieds du côté de la ligne le séparant du terrain No 1, et une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds du côté opposé de la ligne le séparant du terrain No 3. Les terrains 3 et 4 mesurent chacun trente pieds six pouces de façade rue St-Charles; la même façade rue Pitt, sur une profondeur de cent quatre-vingt-huit pieds, six pouces, cinq lignes sur la ligne du terrain No 2 sur une profondeur de cent quatre-vingt-treize pieds sept pouces et sept lignes sur la limite du terrain No 5.

Les terrains 1 et 2 acquis par le défendeur de Amos Beckwith par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 14 mars 1877. Les terrains 3 et 4 acquis par le défendeur de Benjamin Campbell et autres par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 16 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév mars 3,10,17,24,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme No 282 rue Claiborne.

José P. Martinez vs Henry E. Ker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 22,121—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terrain No A dans le carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Esplanade, Chemin du Bayou et Robertson, dans le deuxième district municipal de cette ville et mesurant soixante-douze pieds huit pouces de façade rue Claiborne, dix-huit pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté du Chemin du Bayou; trente-deux pieds quatre pouces de profondeur du côté de la rue Esplanade; et soixante quatorze pieds dix pouces de largeur dans la limite inférieure. Ensemble avec une maison en bois à un étage avant deux chambres, cuisine, citerne, etc, etc., et portant le No municipal 282 de la rue Claiborne.

Laquelle propriété fut acquise par la veuve Robert J. Ker, le 11 juin 1887 à une vente d'encan faite par P. Guinault, encanteur, dans l'affaire de la succession de Robert J. Ker, No 20,015 sur le dossier de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, pour $550, comptant—titre non enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 3me jour de février 1890, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les chiffres suivants, savoir:

Joséphine Barrère, femme de Charles Biscenteau, vs son mari.

Sur motion de Martin Voorhies, avocat de la demanderesse, et en fournissant à la cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu contre le défendeur le 28 janvier 1890, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Joséphine Barrère, femme de Charles Biscenteau, et contre Charles Biscenteau, son mari, décrétant une séparation de biens entre eux et une dissolution de la communauté de gains et d'acquêts entre eux. aux dépens du défendeur.

Jugement rendu le 3 février 1890.
Jugement signé le 7 février 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce huitième jour de février en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

TH. BUISSON, Député Greffier.
18 fév—5f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables et de valeur Dans le Deuxième District,

Rue Marais, entre les rues Bienville et Douane;

Coin de l'avenue Hagan et de la rue Bienville;

Coin des rues Bienville et Roman;

Coin des rues Miro et Ste-Anne;

Six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Co. de la Nlle-Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Maria Adelaide Rahder, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la Succession de John H. Rahder, No 28,786 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 6 mars 1890 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et servitudes y appartenant ou qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 159, qui est borné par les rues Marais, Bienville, Villeré et Douane; le dit lot est désigné par le No 4 et mesure 34 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur 60 pieds de profondeur.

2° Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Roman, Douane et Bienville, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, d'après un plan par Touzé et DeLisle, du 8 mai 1858, le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Bienville, et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chaque 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 21 et 22 de l'îlet No 52, borné par les rues Bienville, Roman, Conti et Derbigny; lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, droits de passage, etc. située dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, mesurant d'après un croquis fait par A. D'Hemecourt, daté le 1er décembre 1855, 87 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne, même façade rue d'Orléans, 160 pieds 2 pouces et 4 lignes rue Miro et 160 pieds 9 pouces et 6 lignes du côté de la rue Tonti, la dite portion de terre se composant des lots 1, 2 et 3 d'après un plan de C. Giroux, voyer, en date du 14 novembre 1858 et des lots 8, 16 et 17 d'après un plan de Communy, daté le 5 septembre 1844

Et à 12:30 P. M.,

au même endroit et pour le compte de la même succession et en vertu du même ordre il sera vendu (6) six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, représentée par le certificat No 739, portant date du 28 décembre 1882.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison de titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'enchères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs, et pour les actions comptant avant le transfert.

9 mars—9 15 22 29—5 12 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage à l'encan.

Succession de Lewis W. Thompson.

No 29 253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—JEUDI, 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Carondelet, Baronne et Peniston formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, sur 15 pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec mansarde corridor au centre, portant le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 10

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889;

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie...	$445,699 35	
Sur les risques de rivière...	22,586 57	
Sur les risques de mer...	12,249 19	
		$460,535 11
A ajouter:		
Primes non acquises de 1888...		102,433 94
Total des primes...		$562,060 05
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes...		$ 28,906 49
Revenu total...		$591,875 54
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies...	$190,110 41	
Sur risques de rivières	16,883 63	
Sur risques maritimes	10,599 91	
Total pertes payées	$217,593 95	
Primes remboursées, et cancellations...	47,796 30	
Commissions...	65,505 08	
Réassurances...	35,898 44	
Taxes et licences...	7,323 59	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, layer, impressions, etc...	27,965 86	
Total des débours...		$402,082 02
Surplus...		$189,792 52
Réservé pour risques non expirés.	$114,588 32	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées...	33,500 00	
Profits net...	41,704 20	
		$189,792 52

ACTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en mains, à savoir:	
En banques... $98 632 81	
Au bureau... 3,923 65	102,556 46
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent	130,900 00
$100,340 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés...	149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent...	31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent...	28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)...	8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade...	75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange...	175 00
35 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Une action French Opera House Co...	250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co...	50 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters...	150 00
Primes en cours de perception...	49,818 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc...	2,000 00
	$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions...	$300,000 00
Fonds de réserve...	25,000 00
Dividendes non payés...	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées...	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)...	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): J. H. MENGE.
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD.
MORRIS SCHWABACHER.
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de passer la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Vente sans aucune réserve pour cause de mauvaise santé. Le fonds du magasin No 160 rue de Chartres, de M. Lefèvre, entre Jefferson et St-Pierre.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville—LUNDI, 17 mars 1890, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin—le fonds du susdit magasin, comprenant nombre de lots de rouleaux de papiers à tapisseries français dorés, satinés et américains; 3 magnifiques réservoirs en cuivre rouge de 200, 150 et 100 gallons; armoires vitrées, comptoirs, étagères, etc, etc., une quantité d'articles trop longue à énumérer.

Conditions—Comptant. 14 mars—

Buvette, meubles de maison, bâtisse en bois et le bail de la propriété.

Succession de Adolph Fritsche.

Cour Civile.—Division C. No 29,345.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 20 mars 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin, à Carrollton, à l'encoignure des rues Madison et Seconde, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890.

Le contenu de la buvette y compris étagères, comptoirs, etc.

Aussi—L'ameublement de la maison et la bâtisse en bois servant anciennement comme résidence, buvette, cuisine, et magasin d'entrepôt, situés sur un lot de terre appartenant à Mme R. M. J. Heaton, faisant face à la rue Madison, entre les rues Seconde et Levée, dans le 7me district de cette ville. Ainsi que le bail du lot de terre sur lequel se trouvent les bâtisses ayant — mois à courir à raison de $— par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 mars—9 14 20

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de F. W. Bremer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—No 28,677.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau No 45 rue Royale JEUDI 20 mars 1890, à 11 heures A. M., à sa salle d'encan No 45 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 février 1890, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée.

Un lot de comptes ouverts d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.
9 mars—9 11 18.

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
—DE—
Propriétés de batture
Deux magnifiques ilets de terre
FAISANT FACE AU FLEUVE
—ET—
A L'AVENUE NAPOLEON.
Allant du Fleuve
—A—
la rue Tchoupitoulas.
PAVES EN BLOCS DE PIERRE CARRES.
Portion de terre de choix touchant aux LOUISIANA ICE WORKS,
Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,
AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.
Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.
Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.
VENTE EN PARTAGE
—POUR—
REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de

Marie T. Pochelu contre James Fahey, tuteur.

No 25,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No. 5 rue Carondelet. SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. Voorhies, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 27 juin 1889, et signé le 3 juillet 1889, et d'un ordre en date du 5 mars 1890, par l'Hon. A. Voorhies, de la Cour ci-dessus, dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain îlet de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville autrefois ville de Jefferson, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit îlet de terre est désigné comme îlet V. en dehors de Water street et s'étend de Water street entre Napoléon Avenue et Berlin street jusqu'au fleuve Mississippi.

Les lots ci-dessus mesurent chacun 25 pieds 2 lignes de face au fleuve Mississippi et ont la même façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 620 pieds de Water street au fleuve Mississippi, ou 30 pieds 3 pouces de face sur environ 6.0 pieds de profondeur, conformément à un plan d'Edgar Pilié, arpenteur, en date du 5 mars 1890. La dite propriété a droit à tous les accroissements par alluvion.

2° Un certain îlet de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, subdivisé en vingt-quatre lots de 1 à 24 inclusivement, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les lots 1 à 12 mesurent chacun 25 pieds et 2 pouces de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds 2 lignes; le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Water et l'avenue Napoléon et le lot No 12 forme l'encoignure des rues Water et Berlin; les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon ou 300 pieds sur 249 pieds et 282 pieds, conformément au plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage double et simple et magasin; tout l'îlet est entouré.

3° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Foucher et le fleuve Mississippi, désignée par le No Deux de l'îlet numéro vingt-six, sur un plan de A. J. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de partition entre R. Pochelu, Albin Rochereau et Mme William T. Hepp, exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 24 mars 1877. La dite portion de terre mesure, conformément au dit plan, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur toute la profondeur, à partir de la dite rue au fleuve Mississippi, sur laquelle elle fait face; et, conformément au dit plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890, elle est désignée comme lot No 2, mesurant 113 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur au fleuve Mississippi d'environ 456 pieds sur la ligne inférieure et d'environ 472 pieds sur la ligne supérieure, ensemble avec tous les droits d'accroissement futur et batture en face du dit fleuve. La propriété est actuellement sous bail par le Syndicat de Louisiana Ice Works, et les améliorations construites dessus ont droit à être enlevées ou accrues par dits locataires.

Avec le fleuve en face et la rue Tchoupitoulas dans le fond, la seule rue de la ville pavée en blocs de pierre carrés de la rue du Canal à Napoléon avenue, traversés par deux chemins de fer urbains, et tous deux, conjointement avec le chemin de fer de ceinture, fourniront tous les moyens de transport nécessaires pour marchandises, etc.

Le fait seul que l'eau ne coûte rien assurera aux industries manufacturières un joli intérêt par l'argent placé dans la propriété.

Celle-ci est sans rivale et d'une valeur inappréciable comme emplacement pour de grands entrepôts, débarcadères de steamers, secenages, locaux d'emmagasinage, fabriques, et toute industrie exigeant une façade sur le fleuve et l'accès des chemins de fer.

Les titres de la propriété sont des plus anciens et des plus authentiques de l'Etat.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, ou à un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, avec intérêt à 8 pour cent au gré des parties intéressées portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de la valeur des billets, ainsi avec la clause de non aliénation. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1890, en sus du prix d'adjudication, et devront verser, au moment de la vente, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 mars—8 15 22 29 avril 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix Améliorées dans les Premier et Quatrième Districts.

Nos 273 et 275 rue Lafayette et No 1071 rue Tchoupitoulas.

In re. D'Amico, Sidotti & Lewis vs leurs Créanciers.

No 28,037—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée:

1. **Le grand cottage en bois à un étage avec mansarde couvert en ardoises et bâtisse à deux étages dans le fond**, Nos 273 et 275 rue Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Poydras, St Pierre (maintenant Franklin) et St Paul (maintenant Liberté), retiré de la rue et arrangé comme maison double et contenant 8 chambres avec galerie sur le devant dans le corps principal et 4 chambres dans la bâtisse du fond, 2 citernes, hangar, chambres dans la cour, etc. Le terrain est grand, ayant 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 176 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles permettant un corridor à chaque côté et une grande cour. Il y a beaucoup de terre à l'avant et à l'arrière pour faire des améliorations additionnelles; près du dépôt du Mississippi Valley et dans un voisinage populeux. Cette propriété rapporte maintenant $240 par an.

2. **Le joli cottage simple en bois et couvert en ardoises** portant le No 1071 rue Tchoupitoulas entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, îlet borné par la rue Chippewa, ayant sur le devant un auvent, 4 chambres, citerne, hangar, allée sur le côté, etc. Le lot mesure 16 pieds face à la rue Tchoupitoulas sur 93 pieds de profondeur. Loué à raison de $10 par mois, est en bonnes conditions et près de l'élévateur du ferry bac des brasseries et autres industries; cette propriété rapporte un loyer régulier. Face à la propriété le pavage est en pierres carrées et il y a une double ligne de chemin de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs paieront les taxes de 1890 et feront le dépôt usuel de 10 pour cent comptant.

Les actes de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22 mars 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence attrayante et bien située DE FEU W. H. FOSTER, Esq.

Vastes terrains et environs de choix.

Encoignure de l'avenue Washington et de la rue Carondelet.

In re. George E. Foster vs. John F. Foster et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,847.

Pour effectuer un partage.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

La résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrains, No 259 avenue Washington, encoignure de la rue Carondelet, îlet borné par l'avenue St Charles et la rue Coliseum, retirée de la banquette, ayant de larges et confortables galeries sur le devant et sur les côtés, double salon, salle à manger, cabinet à provision, dépenses et chambres pour domestiques, une cuisine au rez de chaussée, et de grandes chambres à coucher, chambres à bain, lieux d'aisance, etc. au premier; deux citernes, hangar à bois et à charbon etc. Les terrains sont très vastes, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington sur 177 pieds et 6 pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet et entre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangés en gazon, et magnifiquement ombragés, avec des pacaniers, magnolias, orangers, figuiers, pruniers japonais, et autres arbres en rapport et ornés de plantes et fleurs rares. Les avenues Washington et St-Charles sont admirablement pavées et élégamment arborées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15fév—15 22—mars 1 8 15 22

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District,

L'ancienne villa rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Une maison de résidence en bois, rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.

Succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.

Dossier No 27,777—Pour effectuer un partage.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu le 15me jour de janvier 1890, et signé le 21me jour de janvier 1890, Dossier No 27,777, dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars tous deux décédés et de Mr. de Villars—pour un partage en vertu d'un autre ordre de la même honorable Cour dans la même affaire, daté du 10 février 1890 dans l'intérêt de Nellie Villars, sous intendit à l'enchère publique, il sera vendu

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

1. **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Robert et Upperline, désignée par la lettre A et mesure 120 pieds de face rue Laurel sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la propriété Villars, une maison de résidence en bois, commode ayant de grandes galeries sur la façade et les côtés. La maison a 12 ou 15 chambres en tout, le tout en bon état; citerne, auvent, etc; un verger et jardin, arbres donnant de l'ombre, etc.

DEUXIEME DISTRICT.

2. **Un terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Ursulines, mesurant environ 23 pieds de façade rue des Ursulines sur une profondeur d'environ 80 pieds, ou 20 pieds de face s'étendant vers un point, plus ou moins, d'après un plan que l'on verra sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en une **maison de résidence en bois** ayant une galerie sur le côté 2 chambres, cabinet, citerne, etc. etc.

Conditions—Comptant en passant les titres. 10/100 payable comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en briques de feu capitaine Jesse K. Bell,

Au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Vente par ordre de la Cour.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS,—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," en date du 10 février 1890, Dossier No 28,694, pour le compte de la succession de Jesse K. Bell, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 2-6, borné par l'avenue St Charles et les rues Quatrième, Prytanée et Washington. Le dit terrain mesure 60 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 128 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse d'Encan.

Les améliorations consistent d'une **élégante résidence en brique à quatre étages**, achevée élégamment et avec soin et décorée à l'intérieur, et subdivisée pour l'accommodation d'une grande famille, avec tous les conforts et avantages modernes, manteaux de cheminées en marbre, installations de gaz, etc., partout, le tout en bon ordre et en bonne condition. Il y a **une remise et écurie en briques à deux étages**, avec tous les accessoires voulus et nécessaires jolie façade, jardin sur le côté et en arrière arbres fruitiers et autres, citerne etc. Le tout loué à bail jusqu'au 1er avril 1890, à M. Albert R. Shattuck, au prix nominal de $175 par mois.

Le local peut être visité avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, du jour de vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16fév—16 23—mars 2 9 16 22

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON,

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Bassin et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 12 mars 1890, pour le compte des successions de Philip McGivney et Anne McGivney son épouse, tous deux décédés, Dossiers No 16,684 et 26 271 consolidée, à l'enchère publique, il sera vendu

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Bassin et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras, 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 60 pieds 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 64 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue du Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue nord Poydras, 18 pieds 5 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 62 pieds du côté de la rue Franklin, et 64 pieds 9 pouces de l'autre côté, celui qui touche au terrain 273, avec l'usage en commun d'une allée souterraine du terrain 273 et contiguë au terrain de derrière, laquelle allée ayant 4 pieds 2 pouces de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout conformément à un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en: **sur chaque terrain, une maison à deux étages en briques** ayant au-dessous un vestibule, un salon et une cuisine et 3 ou 4 chambres habitables, citerne, etc., portant les numéros 273 et 275 de la rue Poydras et située presqu'en face du marché Poids.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le restant à un et deux ans de crédit pour tout 8 0/0 par an, intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en outre les taxes de 1890 et fera un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable à Lewisburg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.

A l'encan. Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 10 mars 1890, Dossier No 22,373 pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan—

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le village de Lewisburg, paroisse St Tammany, en cet Etat, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan du dit village par Bourgeois, voyer en date du 14 mars 1884, lesquels se touchent et mesurent chacun un demi à peu de façade sur l'avenue du lac, sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds entre lignes parallèles et bornés en arrière par l'avenue Cottage et la propriété Holloway & Seymour.

Les améliorations consistent en un cottage en bois élevé ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, etc., citerne et puits, et est environ à un demi mille de l'embarcadère du bateau à vapeur la maison est un excellent état et sera louée à J. J. Foucher, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an.

Conditions. Comptant en passant les titres. 10 pour cent payables comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire aux frais de l'acquéreur.

16 mars—16, 23, 30—avril 6, 13, 19.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième et Troisième District.

Succession de Hermann H. Pateman.

No 29036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Pateman.

No 29037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 5 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke femme décédée de H H. Pateman, et en vertu, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 8 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Hermann H Pateman, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des deux successions à savoir:

Premièrement—Sept certains lots de portions de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Prieur, Johnson et Promenade Carondelet; lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, et G, sur un plan du voyer fait par A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 1er avril 1857 annexé à un inventaire déposé en l'étude de Joseph D. Taylor, notaire, en avril 1890, et décrits comme suit.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues St-Louis et Prieur, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis dans la même largeur en arrière sur une profondeur et une façade de 89 pieds sur la rue Prieur; le lot A a le droit d'usage d'une allée de 3 pieds en commun avec le lot adjacent B.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, couvert en ardoises, et quatre chambres de chaque côté, caves, lieux d'aisances, hangars, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "B", mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes égales et parallèles. Le dit lot B a le droit d'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur avec le dit lot A.

Les améliorations consistent en un joli cottage double avec 3 chambres et cuisine de chaque côté, caves, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal No 351 rue St-Louis.

3° Un certain lot de terre désigné par la lettre C, mesurant 45 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes parallèles et égales.

4° Un certain lot de terre désigné par la lettre D mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 1.0 pieds 4 lignes sur le côté près de la rue Prieur et 118 pieds 4 pouces 6 lignes sur le côté près de la rue Johnson.

5° Un certain lot de terre désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 118 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté du lot D, et 116 pieds 9 pouces de profondeur sur le côté du lot F.

6° Un certain lot de terre désigné par la lettre F, est un lot ou portion triangulaire de terre et mesurant 42 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis, 116 pieds 9 pouces sur le côté près de la rue Prieur et du lot E et 124 pieds 3 pouces et 6 lignes sur le côté opposé près de la rue Johnson étant une ligne oblique s'étendant de la rue St Louis et aboutissant vers la rue Prieur, là où elle réunit la ligne du côté opposé qui forme un triangle.

7° Un certain lot de terre désigné par la lettre G et mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Prieur, 31 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 111 pieds 2 pouces sur le côté près de la Promenade Carondelet et 111 pieds sur le côté opposé près de la rue St-Louis. Les améliorations consistent en une écurie avec six stalles ou plus.

Secondement—Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans le fond du Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre cinq et six sur un plan dressé par Adolphe Knell, le 4 juin 1854, déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire en cette ville, compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St-Jean, le Chemin de la Crête, la rue Septième et le Canal conduisant au Bayou Sauvage. Les dits lots mesurent, au pied américain, conformément au dit plan, comme suit, à savoir: Le lot un étant une pointe et formant un triangle rectangulaire 90 pieds 4 pouces 6 lignes de face au Chemin Gentilly, 110 pieds 2 pouces de face au dit canal, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2; le lot No 2 mesure 26 pieds 6 pouces 5 lignes sur le Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur du côté du lot No 1, 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 3; le lot No 3 mesure 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No deux, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 4. Le lot No 4, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 3, 118 pieds 5 pouces 5 lignes du côté du lot No 5. Le lot No 5, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 118 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 4, 136 pieds 11 pouces 5 lignes du côté du lot No six. Le lot No 6, 26 pieds 6 pouces 7 lignes de face au Chemin de Gentilly, 31 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, 136 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No Cinq, 129 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus rapproché de la Grande Route St-Jean.

Les améliorations consistent en une bonne maison à double corps de logis, couverte en ardoises, ayant environ trois chambres de chaque côté, avec hangars, citernes, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Samedi—9 15 22 29—avril 5 12.

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 108 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magnifiques laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.

MARDI, 25 mars 1890 il sera vendu à 11 heures du matin au Canal Harvey, à la savanne de Clément Fos, en face du Louisiana avenue et près du débarcadère du ferry.

50 belles vaches laitières, 40 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

Aussi une pouliche de race et un cheval de tir. Ces animaux sont de première race et proviennent de l'habitation Mehnert, ont été transférés de l'endroit ci-dessus et seront vendus à cause des dangers de crevasse.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

16 mars—16 22 23 24 25

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de Jessie Noble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 29,165.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale. Il sera vendu SAMEDI, 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus décrite—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, connu comme Alger, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Laurence et Franklin, et mesurant ensemble un pied sur façade, 229 pieds de face à la rue Hancock, 180 pieds de face à la rue Laurence, et 100 pieds de face à la rue Franklin, le tout plus ou moins, plus amplement décrit sur un plan de Edgard Pilié en date du 13 mars 1890, mis tenant à la Bourse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1890, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 mars—à date.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District.

Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.

Magnifique îlet de terre subdivisé en grands et désirables lots.

Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Virginia Ruleff, femme décédée de William M. Yeaul.

No 26,876—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C", en date du 7 mars 1890, Dossier 26,876, pour le compte de la succession de Mme Virginia Ruleff femme décédée de Wm. H. Yeaul, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville désigné comme îlet No 12 et borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, le dit îlet étant subdivisé en dix huit lots numérotés de un à dix-huit, inclusivement, conformément au plan et croquis du voyer fait par C M Williams, député voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Benj. Ory notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots No 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Constance 35 pieds 0 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds du côté du lot No 13, et 150 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville.

Le lot No 15 forme l'encoignure de la rue Laurel et de la ligne de division de Bloomingdale et de Hurstville et mesure 38 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel, 35 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 16.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Le dit îlet sera vendu en bloc ou en lots séparés, selon ce qui sera jugé le plus avantageux au moment de la vente.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benj. Ory, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante, et un dépôt de 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

15mars—15 22 29—avril 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence cottage.

Récemment bâtie. Joli voisinage.

Dans le Deuxième District.

Succession d'Euphémon Hebert.

No 1421—Vingt deuxième Cour Judiciaire de District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Duffel, juge de la 22me Cour Judiciaire de District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane, en date du 12 décembre 1889. Dossier No 1,421, pour le compte de la succession d'Euphémon Hebert, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Johnson et Galvez désigné par le No 5 et mesurant 28 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 125 entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage bien bâti connue par le No 401 rue Bienville, contenant 5 ou 6 chambres, offices, bain, hangar, poulailler, cave etc, galerie de face.

Cette désirable résidence a été bâtie au printemps passé et est en parfait ordre et située dans un des voisinages le plus choisis du Deuxième District.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas T. Soniat, notaire, dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Propriété de choix du Deuxième District.

Résidence rue Royale.

A. Delvaille & fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 avenue St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division —, Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Philippe et Dumaine, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en briques à deux étages et avec mansarde, portant le No 226 de la rue Royale. Cette splendide propriété est décorée et bien aménagée avec salle à manger décorée, manteaux de cheminées en marbre, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets, chambre à bain, etc, cour pavée, et tout à fait une des maisons de résidence les mieux connues du Deuxième District.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1e fév—16 23—1 8 15 22 mars

PAR HOEY & O'CONNOR.

Site de choix, à Alger, pour y bâtir, rue Olivier, entre Eliza et Evelina, à l'encan.

Succession de Henriette ...

No 28,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 avril 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Olivier, Verret, Eliza et Evelina, et mesurant 47 pieds 3 pouces de façade rue Olivier, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. C'est le site le plus désirable qu'il y ait à Alger, faisant directement face au couvent du Mont Carmel et à l'église Luthérienne Allemande.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22—1 8 15 22 29 mars

Avis au Public.

Avis est ici donné que HORNOR & BENEDICT, en liquidation, demanderont, à la prochaine session de la Législature, permission de poursuivre l'Etat pour services professionnels rendus.

14 mars—14 21 28—4 11 avril

L'Abeille de la [illegible]
Bureaux : No [illegible]
NOUVELLE [illegible]
DIMANCHE, [illegible]

MORCEAU [illegible]

Un jeune duc de ... vaut à Aix-en ... tire les eaux à sa ... halte, devenue "chaud et froid" au Derby, et il lorsqu'ayant jeté le journal, il lut la ... de Reichshoffen.

Il vida son verre ... serviette sur la ... it donner à son ... de boucler les ... après, l'express de ... Bureau de ... un régiment de ... On a beau avoir vingt cinq ans, ... c'était beau d'être abruti ... courses et dans les ... des d'opérettes, "il ... on peut ... de Hardimont est ... le même jour ... Jean de ... Grandes ... et que François-H... été tué en ... Maison Rouge. ... scandaleuses ... avec Lucy-Violette ... Théâtre des ... une duc, en ... avait été perdu ... territoire français, ... monter au ... pression l'en ...

C'est pourquoi ... de novembre 18... avec son régiment ... corps de Vinoy, ... familier à la ... membre du Jockey, ... avec sa compagnie ... des Hautes Bruyères ... la bise, que ... fort de Bicêtre.

L'endroit était ... entée de manches ... de boue ... les champs ... sur le bord de cette ... tonnelle, où ... leur poste. On ... jours auparavant; ... en deux ... des coups de ... son aspect ... crevé par un obus, ... semblaient ... Les tonnelles ... brindilles noires, ... versé, la balançoire faisait grincer les ... tinées par les balles ... —Absinthe et ... litre "—qui ... peint au dessus de ... lard ... croix ... rappelait avec que ... par tout cela, un ... roulant de ... de plomb, un ciel ...

A la porte du ... tenait immobile, ... souliers, son képi ... gourdes dans le ... rouge, et ... mobiles ... ce soldat ... gardait d'un œil ... ux, perdus ... appait à chaque ... canon Krupp.

Tout à coup, il ... il mit un genou ... sac, posé près de ... gros morceau de ... pain, comme il ... il mordit à même et ...

Mais, après ... et assez; le pain ... goût amer. Dire ... frais qu'il a ... à l'Intendance ... Allons, c'est ... métier! Et ne voilà ... venait, à présent, ... jadis des déjeuners ... le lendemain d'un ... échauffant, il ... être du rez de ... glais, qu'il ... la moindre des ... des œufs brouillés ... perges et que le ... ses habitudes, ... débouchait avec ... bouteille de vieux ... conchée dans un ... fichtre! c'était le ... même, et il se ... pain de misère.

Et, dans un ... jeune homme jeta ... dans la boue.

Au même instant ... cabaret; il se ... s'éloigna de ... le pain avec sa ... vorer avidement.

Henri de ... de son action, et ... pauvre diable qui ... bon appétit.

C'était un long et ... mal bâti, avec des ... une barbe d' ... telle que ses ... ... le drap de ...

—Tu as donc ... dit-il en s'approchant ...

—Comme tu vois, bouche pleine.

—Excuse-moi ... pu te faire plaisir, mon pain.

—Il n'y a pas ... soldat; je ne suis ...

—N'importe, dit ... que j'ai fait est mal ...

—Mais je ne veux ... une ... J'ai de vieux ... Parbleu! nous ... ensemble.

L'homme avait ... dur et lui bureat ... vie. Le ...

—Et tu ... guard.

—Hardimont, ... primant son titre ...

—Jean Victor... de me verser dans ... aors de ... à Châtillon ... l'ambulance, et ... mais de bon ... je n'avais qu'une ... m'a signé ma sortie ... recommencer à ... tu me croiras si ... mais, tel que tu ... toute ma vie.

Le mot était ... tuent qui ...

FEUIL[LETON]

No 9.

Alain ...

LEON DE ...

Les bals ... rieux. Plus ... vorite au harem, il ... bout des doigts de ... bon motif—on ... ris ne le ... Mais, ni pour ... il ne serait ... Cette cohue ... l'encoffrait.

Il se dit, un beau ... plus commode de ... livrer et son piano ... ses poneys; et c'est ...

—Eh bien! on ne part, mon neveu! gratter le Breton, Celte sauvage.

—Gratter, ma ... que cela! Mais en ... coupe, on ne ... tout seul à marier ... des chicorées à ... rais de suir. Enfin, ...

De ... rain de ... pas moins chaude ... face de ... femmes ... corps à la tête, en ... autre homme de ... des respects d'eu ... devinait qu'elle ... cependant il ne ... à leur parler